

## CONDITIONS DE RECRUTEMENT DES CANDIDATS POUR LES FILIÈRES DU RÉSEAU LYCÉE DE LA NOUVELLE CHANCE

Dans le cadre du développement en réseau du Lycée de la Nouvelle Chance, nous proposons des places dans les filières professionnelles suivantes (objectif de chacune : obtenir le diplôme du BAC PRO ou du CAP) en partenariat avec :

**- Ensemble des lycées avec des places vacantes au 30 juin 2022**

- ☐ BAC PRO Logistique
- ☐ BAC PRO Organisation des Transports

**- le Lycée Les Canuts (Vaulx-en-Velin) - 6 places disponibles**

- ☐ BAC PRO Métiers de la Vente et du Commerce option Prospection Clientèle
- ☐ CAP Employé Polyvalent du Commerce

**- le Lycée Marie Curie (Villeurbanne) :**

- ☐ CAP Accompagnement Éducatif Petite Enfance

Les conditions de recrutement sont les suivantes :

- ☐ Être âgé de 18 à moins de 26 ans
- ☐ Être sorti du système scolaire depuis au moins 6 mois
- ☐ Être à la recherche d'un emploi
- ☐ Avoir suivi au moins une scolarité de niveau III (CAP OU BEP)
- ☐

**Dans un premier temps, les candidats sont soumis à des tests de positionnement** élaborés par des professeurs intervenant dans le cadre du dispositif LNC. Les disciplines évaluées sont les suivantes :

- ☐ Français (1 heure)
- ☐ Connaissances du monde contemporain (30 minutes)
- ☐ Mathématiques (30 minutes)

**Un rendez-vous (entretien de 20 minutes environ) est fixé aux candidats pour répondre aux questions sur la formation** (objectifs, durée, contenu...), connaître leur motivation, leur parcours scolaire et professionnel. La restitution des résultats aux tests est effectuée au cours de l'entretien.

**Enfin, l'équipe de coordination se réunit pour prendre une décision quant à l'admission du candidat au sein du LNC.** Plusieurs paramètres sont pris en compte : résultats aux tests, résultats scolaires, capacité à suivre la formation, maturité de la démarche, personnalité sérieuse, cohérence de l'orientation souhaitée en fonction du parcours individuel du candidat au regard du projet pédagogique et professionnel proposé.